



EN BREF :

- Situation générale : canicule et orages forts.
- Orages forts : traitement fongicide préventif des champs affectés.
- Vers-gris : à surveiller.
- Carotte : traitements en cours contre le charançon.
- Céleri : peu de punaises; traitement préventif au bore.
- Laitue : punaise terne et puceron *Nasonovia* peu nombreux mais à surveiller (Montérégie); diagnostic pour la tache bactérienne (*Xanthomonas*) à confirmer; légers symptômes de carence en calcium.
- Oignon : la ponte de la mouche se poursuit et quelques dommages observés; début des traitements préventifs contre la brûlure de la feuille (*Botrytis*); la pourriture blanche est observée dans certains champs.
- Poireau et ail : dégâts, larves et pupes de la teigne du poireau observés sur quelques sites, vérifiez la proportion des plants affectés.

SITUATION GÉNÉRALE

La dernière semaine (5 au 11 juin) a été marquée par une période de 4 jours (7 au 10 juin) de temps très chaud (autour de 30 °C) et humide qui s'est terminée avec l'arrivée d'une ligne d'orages particulièrement violents dans l'après-midi du 10 juin. Ces orages parfois accompagnés de grêle ont entraîné des dommages mécaniques (déchirure du feuillage, courbure et bris de tiges, etc.) dans plusieurs champs, principalement en Montérégie. Il a aussi plu fréquemment les jours précédents, avec soit des averses de courte durée, soit des orages localisés (surtout le 8 en après-midi). Voici la répartition moyenne de pluie reçue par région : Montérégie-Ouest, 10 à 30 mm; Montérégie-Est, 10 à 45 mm; Basses-Laurentides, 10 mm; Lanaudière, 10 à 15 mm; Centre-du-Québec et Mauricie, 5 à 15 mm; Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches, 10 à 25 mm.

ORAGES VIOLENTS

Les orages violents de mardi dernier ont entraîné des bris de feuilles et des meurtrissures dans plusieurs champs, principalement dans la laitue et l'oignon. La majorité des champs devraient être en mesure de poursuivre leur croissance normalement et la qualité ne devrait pas être trop affectée, sauf pour les champs de laitue qui étaient plus près de la récolte.

Généralement, lorsqu'une situation semblable survient, il est recommandé d'appliquer un fongicide à large spectre (efficace contre diverses maladies), et ce, le plus rapidement possible après le dommage. De cette façon, on empêche les organismes pathogènes présents de profiter des portes d'entrée que constituent les tissus blessés. Par la suite, la cicatrisation des tissus qui s'opère, lorsque le temps redevient sec, permet généralement à la plante de rétablir elle-même son niveau de protection naturelle. Les champs affectés devront néanmoins être surveillés attentivement jusqu'à la récolte, puisque le risque de développement de maladies y demeurera tout de même plus élevé.

VERS-GRIS

Surveillez vos champs. Bien que l'on ait observé peu de dommages jusqu'à maintenant, les vers-gris pourraient être plus actifs compte tenu du réchauffement du sol. Continuez d'examiner attentivement les bordures de vos champs dans toutes les cultures, en particulier pour les semis récemment levés et les nouvelles plantations. Intervenez si vous observez des dommages significatifs. Si possible, ne traitez que les zones affectées. Pour plus de détails concernant la répression des vers-gris, consultez l'avertissement Légumes – Général No 01 du 18 mai 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a01leg06.pdf>).

CAROTTE

Charançon

Les traitements se poursuivent en Montérégie et dans Lanaudière en fonction des stades d'intervention recommandés. En Montérégie, les captures sont stables ou à la baisse, tandis que dans Lanaudière, elles augmentent lentement. Nous vous rappelons que dans les régions où le charançon est actif, lorsqu'aucun dépistage de l'insecte n'est effectué sur la ferme, il est nécessaire de procéder aux deux traitements recommandés :

- Le premier : lorsque les carottes sont au stade 2 à 3 feuilles, mais avant que la 3^e feuille n'atteigne son plein développement.
- Le second : 10 à 14 jours plus tard (stade 4 à 5 feuilles).

Pour plus de détails, consultez le bulletin d'information permanent No 01 du 4 mai 2007 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/bp01tn07.pdf>).

CÉLERI

Punaise terne

Les punaises sont présentes dans certains champs, mais en trop petit nombre pour qu'il soit nécessaire d'intervenir. Au besoin, consultez l'avertissement No 05 du 5 juin 2008 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a05tn08.pdf>).

Gerçure du pétiole (carence en bore)

Débuter vos traitements préventifs contre la gerçure du pétiole dans le céleri et le céleri-rave dès que les plants ont 15 cm de hauteur. Même si l'humidité du sol est encore trop élevée (sols organiques en Montérégie) pour permettre le développement de ce désordre physiologique, il est important d'intervenir



à ce stade du développement des plants. L'application de bore foliaire lorsque le céleri est jeune (stade 15 cm et stade 30 cm) permet aux plants de se faire une réserve de cet élément en prévision de leur future croissance. Les sections suivantes fournissent l'information concernant les symptômes et les causes de cette carence et donnent plus de détails sur la stratégie d'intervention recommandée.

Symptômes et causes

La gerçure du pétiole entraîne, chez le céleri et le céleri-rave, l'apparition de fissures (différents types de fendillements) et de cicatrices de fissures au niveau des pétioles. Habituellement, les tiges sont aussi plus « craquantes » et elles se brisent facilement. L'apparition de ces symptômes est causée par une carence en bore des jeunes tissus en croissance. Cette carence peut être reliée à un faible contenu du sol en bore ou aux conditions du sol peu favorables à son absorption par la plante.

On applique habituellement du bore en mélange avec l'engrais épandu à la plantation. Ce bore peut être en partie lessivé lorsque des pluies abondantes surviennent par la suite. Toutefois, en pratique, les carences en bore sont le plus souvent reliées au taux d'humidité du sol. Un faible taux d'humidité fait en sorte que le bore est davantage fixé sur les particules de sol. La décomposition de la matière organique, une source importante de bore facilement assimilable, est aussi ralentie du fait que les microorganismes du sol sont moins actifs en sol sec. **En résumé, plus le sol s'assèche, plus le risque de carence en bore augmente.**

Le bore a l'avantage d'être facilement absorbé par le feuillage. Ainsi, en général, les pulvérisations foliaires sont plus efficaces et agissent plus vite que les applications au sol.

Stratégie d'intervention

Recommandations habituelles :

- Appliquer de 1 à 3 kg/ha de bore en mélange avec les engrais appliqués à la volée avant la plantation.
- Faire 2 pulvérisations foliaires de 0,3 kg/ha de bore dans 1 000 litres d'eau; la première lorsque le céleri atteint 15 cm de hauteur, la seconde à 30 cm.
- Irriguer durant les périodes sèches.

Traitements foliaires supplémentaires (0,1 à 0,3 kg/ha) :

- Lorsque des symptômes sont observés dans le champ.
- **Lors des périodes sèches**, surtout si les champs ne sont pas irrigués.

LAITUE

Puceron

Des pucerons du genre *Nasonovia* sont observés dans quelques champs en Montérégie et sont en augmentation légère comparativement à la semaine précédente. On en dépisterait davantage près des bordures des champs. Au besoin, consultez l'information présentée dans l'avertissement **No 05** du 5 juin 2008 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a05tn08.pdf>).

Punaise terne

La situation reste similaire à celle présentée la semaine dernière pour la Montérégie-Ouest : globalement, peu de punaises, mais le seuil d'intervention est atteint dans certains champs. Aucune punaise n'est observée



dans les régions plus à l'est (Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches et Lac-Saint-Jean). Au besoin, consultez l'avertissement **No 05** du 5 juin 2008 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a05tn08.pdf>).

Taches bactériennes

Les conditions chaudes et humides de la dernière semaine ont été très favorables au développement de la bactérie *Xanthomonas*. Cette bactérie est susceptible de causer des pertes économiques importantes, principalement chez les laitues feuilles et romaines. Des taches correspondant aux dommages de cette bactérie ont été observées dans certains champs, mais on attend les résultats du Laboratoire de diagnostic en phytoprotection du MAPAQ pour confirmation. Des taches reliées à la bactérie *Pseudomonas syringae*, un pathogène moins dommageable pour la laitue, sont aussi observées dans certains champs.

Pour plus de détails sur la tache bactérienne, consultez l'avertissement **No 06** du 8 juin 2007 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn07.pdf>).

Nécrose marginale (carence en calcium)

De légers dommages sont apparus dans certains champs matures de laitue feuille et de chicorée (frisée et escarole) à la suite de températures très chaudes. Par contre, avec le retour aux conditions normales saisonnières prévues pour les prochains jours, le risque est redevenu très faible. Si vous désirez obtenir plus de détails concernant cette carence, consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement **No 04** du 2 juin 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04tn05.pdf>).

OIGNON

Mouche de l'oignon

La ponte se poursuit. On commence à observer les dommages reliés aux jeunes larves qui ont échappé aux insecticides appliqués au semis. Les traitements foliaires contre les adultes (si nécessaires) peuvent se poursuivre. Au besoin, consultez l'information présentée dans l'avertissement **No 03** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a03tn08.pdf>) du 22 mai 2008 (version modifiée le 23 mai 2008).

Brûlure de la feuille (*Botrytis*)

Débuter vos traitements préventifs dans les champs d'oignon jaune qui ont atteint le stade 4 à 5 feuilles (transplantés) de même que dans les champs plus jeunes (semés) qui ont été endommagés par les récents orages. Dès qu'il y a présence de feuillage mort dans les champs, le risque de propagation de cette maladie devient très élevé. Le champignon responsable (*Botrytis squamosa*) infecte le feuillage de l'oignon lorsqu'il est vert, mais il n'est en mesure de sporuler que sur du feuillage mort. La première feuille du plant d'oignon dépérit naturellement lorsque celui-ci arrive au stade 4 à 5 feuilles, de sorte qu'elle devient une source potentielle de spores de *Botrytis*. Le feuillage tué par les intempéries agit de la même manière.

Dans l'oignon espagnol et l'oignon vert, on recommande de débiter les traitements préventifs seulement si le nombre de taches visibles sur le feuillage vert le justifie.



Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement **No 06** du 15 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn06.pdf>).

Pourriture blanche

Quelques plants présentant des symptômes de pourriture blanche ont été observés dans certains champs d'oignon jaune en Montérégie. Cette grave maladie de l'oignon est causée par un pathogène (*Sclerotium cepivorum*) capable de survivre dans le sol sous forme de sclérotés pendant plusieurs années. Elle n'est heureusement présente que chez un petit nombre de producteurs. Lorsque les conditions favorisent cette maladie, elle peut entraîner des pertes importantes. Il n'existe actuellement aucune mesure curative économiquement rentable permettant de réprimer ce champignon. La lutte contre la pourriture blanche repose donc exclusivement sur l'application de mesures préventives et de certaines méthodes physiques. Pour plus de détails, consultez l'avertissement **No 08** du 29 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a08tn06.pdf>).

POIREAU ET AIL

Teigne du poireau

Le nombre de captures est très bas sur la plupart des sites. Des dégâts, des larves et quelques pupes sont observés sur certains sites. Prenez note que lorsque les poireaux sont jeunes, il faut chercher attentivement au cœur des plants pour trouver les larves. **Vérifiez la proportion de plants affectés par la teigne.** Cette information aidera à déterminer s'il sera justifié ou non d'intervenir contre la prochaine génération.

Pour plus de renseignements concernant la teigne, consultez le bulletin d'information **No 03** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03tn06.pdf>) du 7 juillet 2006.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

MARIO LEBLANC, agronome

Avertisseur - terre noire

Centre de services de Saint-Rémi, MAPAQ

118, rue Lemieux, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0

Téléphone : 450 454-2210, poste 229 - Télécopieur : 450 454-7959

Courriel : Mario.LebLANC@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Isabelle Beaulieu, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 06 – carotte, céleri, laitue... – 12 juin 2008



CAROTTE, CÉLERI, LAITUE,
OIGNON, POIREAU

Avertissement No 06 – 2008, page 5